



INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



Revue de Presse

2 septembre 2015

L'affaire relative à l'arrestation musclée de l'étudiant gréviste à Ankatso figure encore à la Une des quotidiens d'aujourd'hui. La violence dont il a été victime lors de son arrestation continue effectivement de susciter des réactions, notamment de la part des journaux d'opinion. Si les hauts responsables des forces de l'ordre ont tenté de justifier l'acte de leurs éléments, le SECES a fortement condamné l'usage disproportionné de la violence et a indiqué vouloir porter plainte.

Processus électoral

MISE EN PLACE DE LA NOUVELLE COMMISSION ELECTORALE

L'avant-projet de loi relatif à la mise en place du nouvel organe de gestion électorale prévoirait de réduire les représentants des partis politiques au seul statut de membres non permanents. Selon les prévisions pourtant, il a été dit que les cent-quarante partis politiques légalement constitués auprès du ministère de l'Intérieur soient membres d'office. Si tel est le cas, la future CENI comprendra donc une structure permanente et non permanente. Si l'on suit également cette logique, les politiciens indépendants ne pourront pas non plus prétendre à intégrer cette nouvelle commission électorale. Par ailleurs, il a été chuchoté qu'aucune rémunération n'est prévue pour les membres non permanents. (L'Express de Madagascar, p.3.)

- Les avis divergent quant à la présence des partis politiques dans la nouvelle entité qui remplacera la CENIT. Pour preuve, **Les Nouvelles** s'est enquis de l'opinion de l'administrateur civil Thierry Rakotonarivo qui rejette cette possibilité étant donné que les politiciens ne peuvent pas être à la fois juges et partis. Il se demande d'ailleurs qui des 140 partis légalement constitués seront retenus ? De son avis, la commission électorale devrait exclusivement être composée des membres de la société civile, des magistrats, des administrateurs civils et autres organisations qui ont pour attribution l'observation électorale. Le quotidien rapporte par ailleurs que les politiciens ont proposé, durant leur consultation, la dénomination « Commission Electorale Nationale Neutre et Indépendante » pour la future commission électorale et ont suggéré à ce que l'on confère des pouvoirs de sanctions à cet organe (p.3-8)
- Quoi qu'il en soit, l'actuelle CENIT se prépare pour la passation. Elle a d'ailleurs tenu une Assemblée générale hier à Alarobia. Une AG qui s'est essentiellement focalisée sur le rapport d'évaluation des dernières élections, qui devrait faire preuve d'autocritique de l'opinion de **L'Express de Madagascar** (p.6). Qui plus est, ses activités sont censées prendre fin avec la proclamation des résultats provisoires des communales, rappelle **Les Nouvelles** (p.3)

IVATO : CONTESTATION DES COMMUNALES

La lenteur constatée dans le traitement des requêtes et par extension, dans la proclamation des résultats définitifs officiels des élections communales ne joue pas en faveur du parti au pouvoir, voire du Chef de l'Etat. En effet, les soupçons de manipulations des résultats s'intensifient, comme c'est le cas pour la commune Ivato pour laquelle les membres du HVM seraient en train de mettre tout en œuvre pour une

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:



Ce projet est financé par l'Union européenne



annulation massive des votes et ainsi, renverser la vapeur en faveur du candidat du parti. (**Les Nouvelles, p.8 ; Midi Madagasikara, p.3**)

- Selon **Takoritsika**, ces individus malintentionnés font toujours référence au nom du Chef de l'Etat, sans justifier leur appartenance au parti présidentiel. Quoi qu'il en soit, ces derniers auraient déjà essayé de falsifier les listes électorales, sans pour autant avoir réussi à faire élire leur candidat (**p.2**)

ORGANISATION DES SENATORIALES

Etant donné la conjoncture actuelle, les sénateurs ne seront élus qu'au mois de décembre de cette année, plus précisément le 28 décembre selon une source auprès du ministère de l'Intérieur. Il ne s'agirait cependant que d'une prévision. Néanmoins, si cette date s'avère être maintenue, le ministère de l'Intérieur devra impérativement demander une dérogation auprès de la HCC étant donné que le mois de décembre n'est pas inclus dans la période électorale, qui commence au mois d'avril et prend fin en novembre. (**Les Nouvelles, p.8**).

- Selon les dispositions transitoires de la loi organique n° 2015-007 fixant les règles relatives au fonctionnement du Sénat, les deux tiers des membres de l'institution sont élus par un collège de grands électeurs composé par les maires et les conseillers municipaux, les Chefs de région et les conseillers régionaux ainsi que le Chef de province et les conseillers provinciaux. En se basant sur ce texte, il s'avère ainsi nécessaire que les élections régionales et provinciales se tiennent également cette année, avant les sénatoriales. (**Midi Madagasikara, p.2**)
- La mise en place de la CENI s'avère urgente si l'on souhaite organiser les élections sénatoriales cette année, interpelle **Tia Tanindrazana (p.2)**.

Relations Internationales

LE PREMIER MINISTRE CHEZ LE PRESIDENT DU SENAT FRANÇAIS

Séjournant actuellement en France, le Chef du gouvernement a été reçu par le président du Sénat français, au Palais du Luxembourg. Une occasion pour Jean Ravelonarivo d'exposer la vision de développement du Président de la République, selon le Programme National de Développement et son Plan de Mise en Œuvre. Par ailleurs, la loi sur la chaîne spéciale de lutte contre le trafic de bois de rose a été également évoquée lors de cette rencontre. Pour sa part, le numéro un du Sénat français Gérard Larcher a insisté sur la nécessité de l'instauration de l'Etat de droit pour les actions de développement. (**Midi Madagasikara, p.2 ; Madagascar Laza, p.3 ; Tia Tanindrazana, p.2**). Ce dernier a par ailleurs promis son soutien dans l'organisation de la Conférence sur le changement climatique qui se tiendra à Madagascar. (**La Gazette de la Grande Ile, p.4**)

Politique interne

PACTE DE RESPONSABILITE

Cela fait deux mois déjà que la HCC a fait part de sa décision portant sur la nécessité d'une mise en œuvre du Pacte de responsabilité, qui engagera les pouvoirs Exécutif et Législatif, mais jusqu'à présent,

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





rien n'a été vraiment concrétisé. Le Président de la République a certes élaboré un Mémorandum de Stabilité qui, au lieu de serrer une entente pouvant aboutir à ce fameux Pacte, semble plutôt diviser les députés. Pour preuve, certains parlementaires soutiennent que ledit Mémorandum a déjà recueilli quatre-vingt-dix signatures au sein de l'Assemblée nationale tandis que d'autres déclarent que ce chiffre est aussi fictif que le document. Pour l'instant, aucun juriste ni expert n'a pu clairement préciser le fonctionnement du controversé Pacte de responsabilité étant donné que l'on ignore tout simplement son contenu (**Les Nouvelles, p.2**).

- De l'opinion de **La Vérité**, le comportement des acteurs politiques est inconcevable, incompréhensible et irresponsable. Ils traînent en effet les pieds alors qu'il y a urgence. Le quotidien estime que, dans le cadre de ce fameux Pacte de stabilité, le Chef de l'Etat veut tirer les ficelles et par conséquent, ne veut faire aucune concession. Quant aux députés regroupés au sein de la majorité parlementaire, forts de leur effectif imposant au sein de l'Assemblée nationale, ne consentent pas à céder. (**p.2**)
- Le parlementaire Guy Rivo Randrianarisoa a déclaré que les députés TIM ne sont pas obligés de signer le Pacte de responsabilité. Ce qui n'empêche pas pour autant le parti de l'ancien Président de contribuer au processus de développement du pays. (**Midi Madagasikara, p.3 ; Madagascar Laza, p.3**)
- Le député élu à Moramanga, Charles Randriamahefa a révélé au quotidien **L'Observateur** le contenu du Mémorandum de stabilité qu'il a lu diagonalement. Il a donc indiqué qu'il y est surtout question de développement au niveau des collectivités décentralisées. Quant à l'éventuel changement ou remaniement du gouvernement qu'imposerait son adoption par le Parlement, il n'y figure tout simplement pas. (**p.3**)

Economie et société

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, LE BRAS DE FER CONTINUE

La Section Tana du Syndicat des Enseignants Chercheurs et Chercheurs Enseignants ou SECES a fait part de son intention de porter plainte suite à l'arrestation musclée de l'étudiant dénommé Jean Pierre Randrianamboarina. Le ton est donc monté du côté des enseignants grévistes qui condamnent fortement la violence disproportionnée dont ont fait preuve les forces de l'ordre lors de cette arrestation. Qui plus est, « les forces de l'ordre ont encore une fois violé la franchise universitaire. [...] alors qu'elles ne sont pas sans savoir les procédures à respecter lors de chaque interpellation ou arrestation dans le campus. Pour nous, ces gestes de brutalité ne font que montrer leur faiblesse » a martelé la présidente du SECES Antananarivo, Pr Ralalaoherivony. (**Midi Madagasikara, p.15 et 16 ; Madagascar Matin, p.3-4 ; La Gazette de la Grande Ile, p.7 ; Takoritsika, p.2-3**) Le commandant de la gendarmerie de la circonscription d'Antananarivo, le général Florens Rakotomahanina a, pour sa part, apporté des éclaircissements sur la manière dont ses éléments ont procédé pour l'arrestation du meneur de grève. Selon lui, ce fut un acte d'immobilisation normal car ce dernier aurait opposé une forte résistance lors de son arrestation. (**Les Nouvelles, p.5 ; Tia Tanindrazana, p.2-3**). Ce haut responsable des forces de

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





l'ordre de préciser que les points vitaux du sujet n'ont pas été touchés comme il est enseigné aux gendarmes durant leur formation. (Midi Madagasikara, p.3)

- *De l'avis de **La Vérité**, l'image qui restera de cette arrestation pour l'opinion publique sera surtout l'exploit des bérêts noirs, plus particulièrement d'une meute d'une dizaine d'hommes en treillis, bien baraqués et équipés s'acharnant sur un seul étudiant désarmé, déjà à terre appelant sa mère de tous ses « tripes » sous la douleur des incessants coups de pieds et poings ainsi que des décharges des matraques électriques (p.3) (Madagascar Laza, p.14).*
- *Au terme de son déferrement au parquet, Jean Pierre Randrianamboarina a bénéficié d'une liberté provisoire mais sera tout de même jugé cet après-midi au Tribunal Anosy. (La Gazette de la Grande Ile, p7 ; Madagascar Laza, p.6 ; L'Express de Madagascar, p.9)*
- *La tournure violente prise par cette arrestation suscite des réactions de toute part. Pour le politicien Patrick Raharimanana, l'agissement des forces de l'ordre n'est pas digne de leur titre car ce sont des comportements similaires à ceux des dahalo. (Madagascar Matin, p.3)*
- *Les observateurs et autres analystes politiques doutent de la capacité politique de Hery Rajaonarimampianina et de « ses cliques de conseillers » ainsi que de « ses armées de service » à gérer les remous politiques, sociaux et économiques, critique **L'Observateur**. Le quotidien estime effectivement que le Chef de l'Etat ne cesse de revendiquer l'Etat de droit alors que ses EMMOREG ne privilégient aucunement les actions pacifiques même sans aucune menace contre le régime, comme celui des étudiants (p.3)*
- *La ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Marie Monique Rasoazanamera, a déclaré que certains enseignants manipulent les étudiants. Elle a également exprimé la volonté de l'Etat à aller de l'avant dans la résolution de la crise universitaire en acceptant l'adoption de la nouvelle grille indiciaire des enseignants chercheurs afin que les étudiants ne soient pas pris en otage. D'ailleurs, il a été décidé lors de la Conférence des Présidents ou Recteurs d'Instituts d'Enseignement Supérieur ou CoPRIES, la semaine dernière, que la reprise de l'enseignement doit être effective à partir du 1^{er} septembre. Pour rappel, la finalisation du basculement vers le système LMD et la promotion des universités régionales figuraient dans l'ordre du jour du CoPRIES (Midi Madagasikara, p.3 ; L'Express de Madagascar, p.8 ; Les Nouvelles, p.5 ; La Gazette de la Grande Ile, p.7-12 ; La Vérité, p.3).*
- *Le journal **Les Nouvelles** ironise la situation en affirmant que la grève et les affrontements avec les forces de l'ordre sont presque devenus un module à part entière à l'Université, (Les Nouvelles, p.3)*

LES PROBLEMES DE LA JIRAMA NE SONT PAS ENCORE EN PHASE D'ETRE RESOLUS

Le dossier relatif à l'exploitation de la centrale thermique CTA2 d'Ambohimambola, durant la période transitoire, est actuellement en instruction auprès de la chaîne pénale anti-corruption. Pour rappel, des soupçons de prestations de services fictives pèsent sur des employés et des cadres de la compagnie.

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:



Madagascar Laza s'interroge néanmoins si les sept personnes convoquées devant la chaîne pénale n'ont pas été victimes de pressions politiques à l'époque, étant donné que l'affaire remonte à 2010. Quoiqu'il en soit, ils ont été relâchés en attendant la tenue du procès (p.2-6).

- **L'Express de Madagascar** estime qu'il s'agit d'une affaire délicate et épineuse, l'enjeu étant de mettre la main sur de gros bonnets accusés de détournement de deniers publics, de prise d'avantages injustifiée et de conflit d'intérêt. Le dossier a été ouvert par le Bureau indépendant anti-corruption à la suite d'une doléance déposée en avril, dénonçant une exploitation irrégulière du site d'Ambohimambola. (p.5)
- Du côté des grévistes de la JIRAMA, ils ont tenté de fermer toutes les agences de la capitale à l'exception de celle d'Ambodimita et réclament actuellement, la démission des responsables de la société. Toutefois, les avis sont partagés. Par ailleurs, des employés n'adhérant pas à la grève se plaignent d'avoir été victimes d'agression morale et physique et par conséquent, ont déposé plainte au niveau de la Direction générale ainsi que de la police (Midi Madagasikara, p.4 ; Madagascar Laza, p.2 et 6)

Un peu d'humour



L'Express de Madagascar p.6

Responsables de l'Unité de Monitoring des Médias :

Tiaray RANDRIAMALALA: tiaray.randriamalala@eces.eu

Honorine RAMISARIVÉLO: misa.ramisarivelo@eces.eu

Site Web: www.incipals.eu

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:

